

Yvetot fête NOËL

La magie d'être ensemble

DÉPOSE TON DESSIN OU TA LETTRE
& BONNE CHANCE POUR LE CONCOURS !

Du 1^{er} au 24 décembre
La boîte aux lettres du Père-Noël
est de retour devant le sapin
place de l'Hôtel de ville.



ÉDITO



Chère Yvetotaise, Cher Yvetotais,

En ce début du mois de décembre 2023, l'heure est aux festivités de fin d'année et nous nous réjouissons tous à la perspective de fêter Noël avec nos proches !

Dans l'optique de vous inspirer quelques idées cadeaux originales, nous vous avons concocté un très beau marché de Noël qui se tiendra le 10 décembre, Salle du Vieux-Moulin, de 10h à 18h. Une cinquantaine d'exposants, soigneusement sélectionnés, vous proposeront de l'artisanat local, du fait main, de jolis objets à offrir ou à s'offrir, de la décoration de Noël pour le sapin et pour la table, des cadeaux pour les petits et bien sûr de la gastronomie.

Pour les plus jeunes, et c'est une première édition, le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville se parera de ses plus beaux effets pour un spectacle concert intitulé « Le bal des enfants ». Nous vous attendons nombreux le samedi 16 décembre à 15 h. S'en suivra une séance photos avec le Père Noël et un délicieux goûter. Venez danser, rire, le temps d'un après-midi magique, notre seul désir est de voir repartir nos chérubins avec des étoiles plein les yeux !

Et pour encore plus de féérie, à quelques mètres de là, retrouvez votre traditionnelle patinoire de 300 m², parée de ses sapins et illuminations. Installée place de l'Hôtel de ville depuis le 1^{er} décembre, elle vous accueillera jusqu'au 7 janvier 2024, pensez à réserver vos soirées des 22 et 29 décembre pour les événements spéciaux orchestrés par nos animateurs glisseurs et farceurs.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel ainsi que les bénévoles qui se relayent durant six semaines afin de distribuer les patins aux nombreux adeptes de la glisse ! 9 500 entrées comptabilisées l'an dernier... C'est dire tout le succès de cet équipement festif, incontournable de l'esprit de Noël, pièce maîtresse d'un hiver parfaitement réussi. Pour se réchauffer, vous n'aurez qu'à filer rue Percée où se tient la sublime exposition « Le Cycle du Rien : Poussière » (jusqu'au 21 janvier 2024).

Bien entendu, le programme complet des animations hivernales est en ligne sur le www.yvetot.fr.

En cette période tant attendue par petits et grands, **je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.** Je ne doute pas que ce Noël 2023 sera une parenthèse de réconfort et de partage familial.

Soyez assurés que l'équipe municipale continue à travailler avec détermination, sérénité et confiance, avec une seule et unique ligne de conduite : préparer la Ville du futur, celle de nos enfants

Mais d'ici là, je vous donne rendez-vous, avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour la cérémonie de présentation des vœux à la population le **5 janvier prochain à partir de 18 H 30 à l'espace Culturel des Vikings.**

Chaleureusement vôtre,

Francis ALABERT
Maire d'Yvetot

AGENDA

YVETOT FÊTE NOËL, LA MAGIE D'ÊTRE ENSEMBLE

- PATINOIRE MOBILE
SUR LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
Du 1^{er} décembre 2023 au 7 janvier 2024

- 12^e MARCHÉ DE NOËL
Dimanche 10 décembre
Salle du Vieux-Moulin

- FÊTE DE NOËL DES ENFANTS
Samedi 16 décembre à l'Hôtel de Ville

- NOS SENIORS FÊTENT NOËL
Judi 21 décembre - Salle du Vieux-Moulin

YVETOT 2024, JOUONS LES JEUX

- CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
ET DU CONSEIL MUNICIPAL À LA POPULATION
Vendredi 5 janvier - 18 h 30 - Les Vikings

À LA GALERIE DUCHAMP

- EXPOSITION « POUSSIÈRE » LE CYCLE DU RIEN
Avec Bertille Bak, Lionel Sabatté, Raphaëlle Curci,
Samuel Buckman, Yuhsin U Chang, Chloé Poizat,
Timothée Schelstraete
Jusqu'au 21 janvier 2024

SOMMAIRE

■ DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE	3
■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE	4 à 6
■ SERVICE PUBLIC	7
■ LIEN SOCIAL	7
■ EXPRESSION LIBRE	8

Yvetot mag'

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél. : 02 32 70 44 70 - E-mail : mairie@yvetot.fr - Site Internet : www.yvetot.fr
Directeur de la publication : Francis ALABERT - Rédactrice en chef : **Herliane SOULIER**.
Photos, rédaction, mise en page, maquette : Direction de la Communication et de l'Information
Stéphane MILLER, Clémence JARDOT.

Impression
Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie
Tirage 2500 exemplaires

Crédits photos
couverture : Adobe Stock
p.5 seniors : freepik.com
p.6 Alexis Hanquingant © pourfilm/fftri



DES PARKINGS À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

À cinq minutes en marche sportive et à moins de 10 minutes en marche « lente », **privilégiez le stationnement de proximité responsable !**

C'est en effet pour faciliter le stationnement et pour favoriser les déplacements à pied en centre-ville que plusieurs parkings sont à votre disposition à quelques mètres du cœur de ville :

- **Espace Claudie André-Deshays**
rue des Chouquettes (79 places).
- **Parking du cimetière Saint-Louis**
rue du Mont-Joly (100 places).
- **Parking des Vikings**,
rue Pierre de Coubertin (47 places).
- **Parking de la salle du Vieux-Moulin**
rue du Vieux-Moulin (81 places).
- **Parking du Square Bobée**
rue de l'Etang (70 places).

1 chiffre à retenir

- À la suite des mouvements de violence dans la nuit du 6 juillet 2023, la Ville d'Yvetot a choisi de maintenir l'éclairage public nocturne jusqu'au 17 août sur l'ensemble du territoire pour plus de sécurité.
- Ce maintien a eu un coût : **22 000 €**

UN COUP DE POUCE AUX PROPRIÉTAIRES YVETOTAIS

La Ville d'Yvetot s'engage à donner un **coup de pouce financier aux propriétaires occupants et aux copropriétés**, dans un périmètre donné, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) du département.

Ce programme d'action vise à rénover des ensembles d'immeubles ou de logements pour l'amélioration de l'habitat, en lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat. Selon les critères d'éligibilité et le montant des travaux, cette aide municipale peut atteindre un montant maximum de 1 000 € pour les particuliers, avec une enveloppe globale de 10 000 € prévue pour l'année 2024. Pour les copropriétés, une aide plafonnée à 5 000 € par projet est prévue avec une enveloppe globale de 10 000 € pour 2024.

Attention, les demandes d'aide doivent impérativement être déposées avant le début des travaux, qui doivent être réalisés par une entreprise agréée.

Contact : **Pascal Prokop**
E-mail : **mairie@yvetot.fr**

UNE AIDE POUR LE COVOITURAGE

Depuis le 15 novembre 2023, les trajets en covoiturage réalisés sur l'application **BlaBlaCar Daily** et ayant pour origine ou destination l'une des 19 communes du territoire intercommunal sont subventionnés par la Communauté de communes Yvetot Normandie jusqu'à 30 km.

Les conducteurs et passagers qui choisissent cette solution sont payés par l'application selon les trajets effectués :

- Les conducteurs sont rémunérés entre 2 € et 3 € pour chaque passager transporté, en fonction de la distance parcourue, et dès le premier trajet.
- Les passagers, quant à eux, bénéficient d'une aide aux 10 premiers trajets, qui sont offerts, puis le coût des trajets passe à 0,50 €.

? Comment profiter de cette aide ?

Il vous suffit de vous inscrire sur l'application mobile BlaBlaCar Daily qui met ensuite en relation conducteurs et passagers.



AVEC RÉNOVONS COLLECTIF, ON A TOUS À Y GAGNER !

La Ville d'Yvetot fait partie des 60 villes Françaises qui s'investissent dans le programme national « Rénovons collectif ».

Ce programme vise à sensibiliser les copropriétaires, syndicats de copropriétés, professionnels du bâtiment et de la rénovation... sur les bénéfices de la rénovation énergétique de leur copropriété. Rénover sa copropriété c'est contribuer à la protection de l'environnement, mais pas que ! La rénovation énergétique vous offre de grands bénéfices :

- un confort thermique hiver comme été, mais aussi plus de tranquillité grâce à une protection contre le bruit extérieur ;
- une baisse de votre consommation d'énergie de 40 à 70%, et donc de vos factures énergétiques ;
- une préservation et une augmentation de la valeur de votre patrimoine, l'étiquette d'un bien ayant un effet direct sur son prix de vente ou de location ;
- une mise à niveau de votre bâtiment à la hauteur des nouvelles exigences en matière d'esthétique (rénovation de la façade), de confort et de performance écologique.

Plus d'infos sur **www.renovonscollectif.fr**
Contact : **Pascal Prokop**
E-mail : **mairie@yvetot.fr**

YVETOT GLACÉE

La magie de l'hiver s'installe à Yvetot avec l'ouverture de sa **patinoire éphémère**, une attraction glacée qui fait briller les yeux des petits et des grands **du 1^{er} décembre au 7 janvier**. Que vous soyez un patineur émérite ou un novice hésitant à vous lancer sur la glace, la patinoire offre une expérience accessible à tous. Les amateurs pourront s'initier au plaisir de la glisse grâce à un jardin d'enfants, tandis que les patineurs chevronnés pourront profiter de la grande piste. La patinoire offre une atmosphère chaleureuse et festive où la communauté peut se rassembler pour célébrer la saison.

La patinoire d'Yvetot est plus qu'une simple attraction hivernale, c'est un **rendez-vous incontournable** pour célébrer les fêtes en famille, entre amis ou en couple. Sans oublier l'initiation au sport de glisse pour les élèves des écoles élémentaires qui, après quelques heures d'apprentissage, repartent avec un sésame.

Sortez vos patins, enfilez vos gants, et rendez-vous sur la piste !

Retrouvez les **horaires** d'ouverture, les **tarifs** et toutes les informations utiles sur le site www.yvetot.fr et sur les **réseaux sociaux @Ville d'Yvetot**



UN 12^e MARCHÉ DE NOËL LOCAL ET ARTISANAL

Dimanche 10 décembre, près de 60 exposants vous donnent rendez-vous à la salle du Vieux-Moulin pour la 12^e édition du **marché de Noël**.

Chaque année, la Ville met l'accent sur la diversité et sélection des exposants (fait main, artisanat local, upcycling, produits alimentaires locaux ou d'autres régions mais artisanaux).

Le marché de Noël yvetotais est l'un des plus importants du département avec son nombre d'exposants (chaque année entre 50 et 60). Le public y trouve des **idées cadeaux originales** (lampes, figurines, couture, tableaux, bijoux, fondants parfumés, céramique, produits cosmétiques), de la **décoration de Noël** pour le sapin et pour la table (suspensions, centres de table, plantes, figurines, bougies, vaisselle décorée, carterie), des **cadeaux pour les petits** (doudous, jouets en bois, livres jeunesse, articles de puériculture, petits meubles enfantins) et bien sûr de la **gastronomie** (biscuits, confitures, champagne, fromages de montagne, miel, charcuterie, bière, liqueurs, thés et tisanes...).

Les matières naturelles seront mises à l'honneur : bois, toile de jute, tissu, verre, carton, papier, pierres...

Marché de Noël : Dimanche 10 décembre de 10h à 18h.
Salle du Vieux Moulin. Entrée gratuite.
Buvette sur place avec le Comité des Fêtes d'Yvetot.



LA FÊTE DES ENFANTS À L'HÔTEL DE VILLE

La magie d'être ensemble s'installe à l'Hôtel de Ville le samedi 16 décembre, avec un **après-midi spécialement dédié aux plus jeunes**. La Fête des Enfants promet d'émerveiller les plus petits et de ravir les plus grands avec un programme festif et amusant.

Dès l'**ouverture des portes à 15h**, les visiteurs seront transportés dans un univers enchanté grâce à un **décor féerique** spécialement conçu pour l'occasion.

Un spectacle musical exceptionnel intitulé « **le Bal de Noël de Johanna et Samuel** » sera proposé aux enfants de 3 à 11 ans, avec chansons drôles et tendres sur le Père Noël, l'hiver et les Fêtes.

Moment tant attendu à cette période de l'année : la **rencontre avec le Père Noël** en personne. Elle sera l'occasion de prendre des photos et de lui chuchoter à l'oreille sa liste de cadeaux.

Un goûter offert par la Ville viendra clôturer cet après-midi magique.

Entrée libre et gratuite, sans inscription.



UNE NOUVELLE FORMULE POUR LE NOËL DE NOS SENIORS



Jeudi 21 décembre à partir de 13 h 30, la chaleur de Noël se répandra lors d'un après-midi récréatif réservé à nos aînés à la salle du Vieux-Moulin.

Au programme, **goûter gourmand** préparé par les boulangers et pâtisseries yvetotais, animation musicale orchestrée par l'association locale « **Ô notes enchantées** », magie et bonne humeur. Sans oublier les **visites inédites des élus** dans nos deux Ehpad et au domicile des seniors qui n'auraient pas pu se déplacer le 21 décembre.





Francis Alabert, maire d'Yvetot Virginie Blandin, Françoise Blondel et Herléane Soulier, adjointes au maire, affichent la fierté de la Ville d'être à nouveau lauréate.

YVETOT ENCORE LAURÉATE DES RUBANS DU PATRIMOINE !

Après avoir obtenu le prix régional en 2017 pour la réhabilitation du logis principal du Manoir du Fay, la Ville d'Yvetot réalise l'exploit d'un **deuxième titre** en 2023 en décrochant le **prix départemental** !

Ce concours, organisé en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques, est un symbole de l'investissement des pouvoirs publics locaux dans

leur devoir de mémoire. Cette distinction vient saluer **le travail réalisé sur les bâtiments annexes du Manoir**. La remise officielle des rubans s'est tenue le **27 octobre** dans le parc du Manoir. À cette occasion, Francis Alabert, Maire, a rappelé : **« En tant que collectivité territoriale, c'est notre devoir de nous investir dans l'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine bâti, marque forte de notre identité. Nous avons souhaité mettre à l'honneur la restauration des bâtiments agricoles du clos masure du Fay en concourant, pour la deuxième fois, au prix des Rubans du Patrimoine. »**

UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024 sous le signe du sport

Vendredi 5 janvier, les habitants, présidents et membres des associations, commerçants... sont invités à la **cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal**. L'année 2024 sera marquée par un événement mondial : **les jeux olympiques de Paris !** Forte d'un tissu associatif sportif dense, la Yvetot fait de cette année olympique un enjeu majeur. Avec l'ensemble des acteurs locaux, de nombreuses animations ont été organisées en 2023 et continueront jusqu'à la fin des jeux paralympiques le 8 septembre 2024. Un programme riche qui sera présenté lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population.



C'est officiel depuis le vendredi 10 novembre. Paris 2024 a dévoilé le parcours de la flamme olympique. Elle passera au cœur de la ville d'Yvetot !

Soyons fiers et préparez-vous à vivre l'esprit sportif de cet événement mondial !



En cette année olympique, la Ville d'Yvetot soutient Alexis HANQUIQUANT.

Interview

Yvetot Mag'

« Alexis, merci d'avoir accepté cette interview. Pouvez-vous nous dire comment vous vous sentez à 9 mois des jeux olympiques ? »

Alexis Hanquiquant

« Merci à la Ville d'Yvetot de me solliciter et de m'accompagner durant cette année olympique. Je me sens très bien, très heureux de voir ce que la ville organise, et surtout très impatient de défendre mon titre olympique le 1^{er} septembre 2024. »

YM : « On vous a vu sur le marathon de New York que vous avez bouclé en moins de 3 h 47. Prendrez-vous le départ du duathlon du Caux en mars prochain dans le cadre de votre préparation ? »

AH : « C'est une course à laquelle j'ai déjà participé à de nombreuses reprises. C'est à chaque fois une fierté de courir sur mes terres. Je verrai en fonction de mon programme si je serai au départ. »

YM : « **Un petit mot sur le passage de la flamme olympique dans notre ville le 5 juillet** ».

AH : « C'est un honneur et une fierté que nous, les yvetotais, devons partager. Il s'agit d'une chance unique, la flamme passera par notre ville le 5 juillet, et cela ne se reproduira probablement jamais.

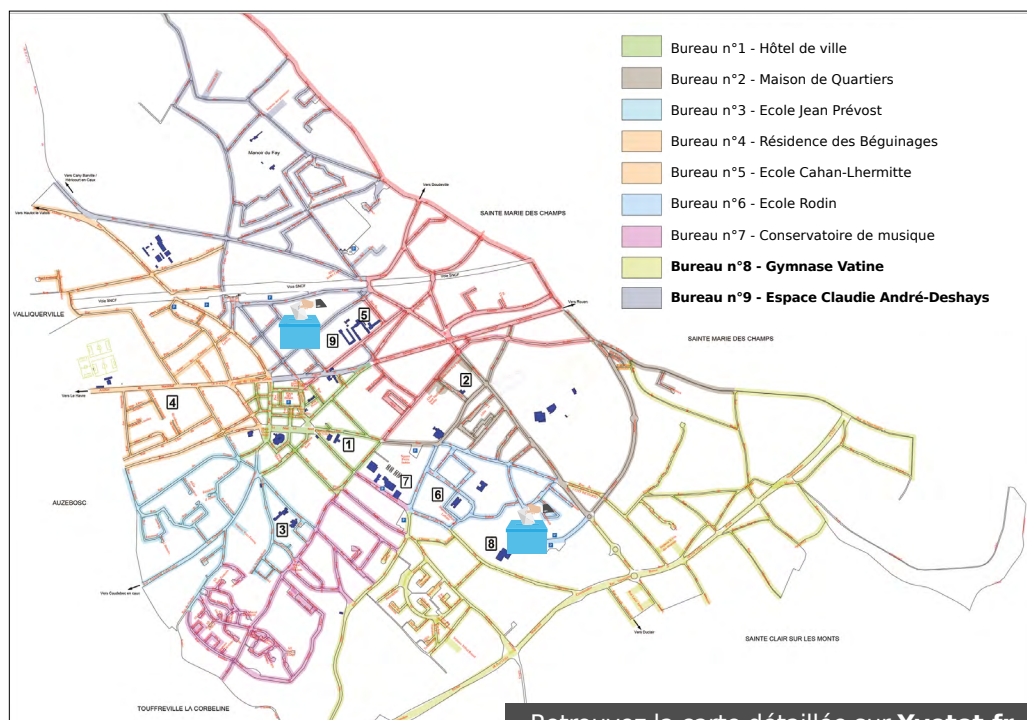
Je vous donne d'ailleurs rendez-vous le 5 janvier aux Vikings pour assister au lancement officiel de Yvetot 2024, Jouons les jeux. »

MOINS D'ATTENTE DANS LES BUREAUX DE VOTE EN 2024

Pour faire face à l'**accroissement du nombre d'électeurs** depuis ces dernières années, la Ville d'Yvetot a créé **deux nouveaux bureaux de vote** afin de répondre aux exigences de la Préfecture. Ainsi, le nombre de **lieux de vote passera de 7 à 9** en 2024.

Validés par arrêté préfectoral en date du 31 août dernier, le **8^e bureau** sera situé dans le **Gymnase Paul Vatine, rue Joseph Coddeville**.

Le **9^e bureau** sera, quant à lui, situé à l'**espace Claudie André-Deshays, rue des Chouquettes**.



Retrouvez la carte détaillée sur Yvetot.fr

Préconisé par le Ministère de l'intérieur pour limiter l'attente des électeurs lors des scrutins, un redécoupage électoral des inscrits sera opéré en début d'année 2024.



Avant les élections Européennes qui se dérouleront début juin 2024, **tous les électeurs Yvetotais recevront une nouvelle carte électorale**. Celle-ci remplacera l'ancienne carte qui sera à détruire. **Soyez attentifs, vous voterez peut-être dans un nouveau bureau. Il sera inscrit sur votre nouvelle carte.**

LIEN SOCIAL



DÉCORATIONS DE TABLE, SAPINS ET COMPOSITIONS FLORALES à l'ESAT pour Noël

Cette année encore, l'**Établissement et Service d'Aide par le Travail** propose la vente de sapins et de décorations de table qui embelliront votre maison pour les fêtes de fin d'année. Vous y trouverez également des **objets de décorations de Noël** et des **compositions florales** créés par les travailleurs de l'ESAT.

Horaires d'ouverture du 1^{er} au 23 décembre 2023

Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 16 h 30
Mercredi de 9 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 18 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 30

Ouverture de la boutique décoration de Noël le 23 décembre de 9 h à 15 h.

ESAT : Rue Joseph Coddeville
Tel : 02 35 95 91 50

Chères Yvetotaises, Chers Yvetotais,
C'est un plaisir de vous partager ce nouveau numéro du magazine municipal consacré à toute la programmation des festivités de fin d'année. Cette année encore, nous souhaitons, en cette période de fêtes hivernales, être à vos côtés et partager la magie d'être ensemble. Présente tout au long de l'année auprès des seniors, sous la houlette du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et avec le soutien de bénévoles, nous avons toujours eu pour habitude d'organiser un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est une institution à Yvetot et il n'était pas question d'oublier nos anciens ! Dès 2020, nous avons dû repenser le format de cette manifestation à cause de la crise sanitaire. C'est pourquoi, cette année, après le recul des années précédentes, le CCAS a souhaité mettre en place une nouvelle formule sous le signe de la solidarité et de la convivialité. Pour ce Noël 2023, nous confirmons vouloir maintenir et préserver ce lien social si important dans le contexte actuel. Nous nous retrouverons donc le jeudi 21 décembre pour un après-midi gourmand et animé. Pour la première fois, cette année, nous, élus accompagnés de bénévoles du CCAS, rendrons visite à tous les seniors qui n'auraient pas pu se déplacer.

Nous irons également dans les Ehpad. Cette formule, chaleureusement concoctée par le CCAS, est donc nouvelle, certes, mais elle reste conviviale, généreuse et nous permet de rester au plus près des plus fragiles.

Côté route, nous sommes toujours sur le dossier de la D6015 en espérant que les assureurs et autorités du Département se mettent rapidement d'accord pour nous sortir de ce désordre. Dans l'attente, nous devons envisager des solutions pour désengorger les rues du centre-ville surtout en cette période de fin d'année. Nous avons donc modifié le sens de circulation de la rue Pierre et Marie Curie et favorisé le retour vers la D6015 par la rue des Victoires, la rue Camille Saint-Saëns ou la rue du Calvaire. Nous sommes bien conscients que ce changement est source d'adaptation, toutefois, nous devons proposer des solutions pour remédier à toutes les difficultés soulevées avec la fermeture de la Départementale. Cette fin d'année s'annonce riche en partage, rencontres et nouveautés. Au plaisir de vite vous retrouver autour de cette tradition réconfortante, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes entourées de vos proches.

Groupe de la majorité
« Yvetot Passionnément »

Chères Yvetotaises, Chers Yvetotais,

Octobre rose a connu cette année une mobilisation extraordinaire et de générosité pour cette cause importante, les yvetotais et yvetotaises ont répondu présents. Les équipes de la ville d'Yvetot ont déployé beaucoup d'énergie pour cette opération.

Cependant, nous constatons que les missions de proximité sont de plus en plus mises de côté :

- Le repas des anciens qui était une institution a été remplacé pendant la période de covid par un colis et désormais remplacé par un goûter, coupant ainsi ce lien social et d'échanges. C'est bien navrant.

- Le city stade situé à côté de la Maison de quartiers avait pour but de créer un lieu de rencontre pour les jeunes pour y faire du sport.

C'est devenu en quelques mois un lieu de nuisance entraînant un sentiment d'insécurité tant pour les jeunes que pour les familles. Les habitants sont épuisés, c'est affligeant.

- Nous avons aussi une pensée pour nos commerçants de proximité du centre-ville qui subissent depuis 18 mois la fermeture de la 6015 au carrefour de la rue des victoires. Les déviations mises en place pénalisent fortement le pouvoir d'achat.

A QUI LA FAUTE ?

Nous sommes bien heureux que le conseil municipal a renouvelé l'installation de la patinoire pour les fêtes de fin d'année.

Cela va donner de l'animation au centre-ville et le sourire aux commerçants et à la population.

Nous sommes bien conscients que la patinoire ne répond pas toujours aux principes écologiques et environnementaux, mais que faisons nous pas, pour le bonheur des enfants, des adultes et des familles.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années.

Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN-CHAUVEL, William PINA, Michel DUSSAUX

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Ça y est, la sanction est tombée ! Nous l'avons vu venir depuis plusieurs mois et l'avons évoqué dans ces lignes, nos anciens feront les frais des difficultés financières engendrées par les erreurs successives d'orientation. C'est pour eux une triple sanction.

La première, un recul de l'âge du bénéfice de la politique en faveur des anciens passant de 65 ans à 67 ans ;

La deuxième, la fin du colis pour les anciens ne pouvant pas se déplacer pour participer au repas de fin d'année ;

La troisième, la fin du repas des anciens. Un moment de convivialité tellement important. Il s'agit bien là d'un choix assumé de la municipalité en place, l'organisation de ce repas coûtant en réalité bien peu au regard des budgets engagés. Et cela sur la base de motifs invoqués tellement farfelus tels que le retour du COVID par exemple... Là où il y aurait danger à regrouper 500 personnes dans la salle du vieux moulin, ce même danger disparaîtrait en organisant un goûter dans cette même salle à... 500 personnes !

Alors pourquoi ne pas tout simplement dire la vérité ?

Que nous subissons des difficultés financières que nous

espérons passagères.

Que nous sommes désolés de la situation et que nous ferons tout notre possible pour remettre en place dès l'année prochaine cette institution qu'est partout en France ce repas de fin d'année. Cependant, les élus se déplaceront tout de même dans les EHPAD pour offrir en main propre des chocolats aux résidents. N'y voyez pas malice, il s'agit de garder un lien avec les plus fragiles et les plus isolés de nos anciens.

Et puis nous vous avons entendu partout en ville nous dire votre profonde déception, parfois même votre colère face à ce fait, nous avons donc bon espoir de voir nos élus effectuer un volteface dès l'année prochaine, au plus tard dans deux ans compte tenu des échéances à venir...

Pour notre part, notre groupe municipal s'engage solennellement devant vous à rétablir le repas des anciens tout comme le colis dès lors que nous seront confiés les pouvoirs de décision.

C'est avec chaleur et espoir de temps meilleurs que nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Très sincèrement,

Laurent BENARD, Pierre HURTEBIZE.